

## **Point d'information sur la situation de Transition Evergreen et de sa société de gestion Aqua AM**

### **Nouveau report de la publication des comptes annuels 2024**

Paris – 23 juillet 2025

**Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR), fonds evergreen coté en France sur Euronext Paris dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, fait un nouveau point sur sa situation à date à la suite de la publication de son dernier communiqué de presse en date du 28 mai 2025.**

#### **Liquidation judiciaire de la société de gestion Aqua Asset Management et transformation de Transition Evergreen en société holding**

Le Tribunal des activités économiques de Paris a prononcé, le 9 juillet 2025, la liquidation judiciaire d'Aqua Asset Management, société de gestion de Transition Evergreen. Pour mémoire, Aqua Asset Management avait déposé le 11 avril 2025 une déclaration de cessation des paiements et faisait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire depuis le 30 avril 2025. En conséquence, Aqua Asset Management n'est désormais plus en mesure de continuer à opérer en tant que société de gestion du fonds,

Compte tenu du caractère hybride de Transition Evergreen, qui est à la fois un fonds ayant le statut réglementaire d' « autre fonds d'investissement alternatif » et a la qualité juridique de société commerciale dotée de la personnalité morale et d'une gouvernance complète (composée de sa direction générale et de son conseil d'administration), le conseil d'administration et la direction de Transition Evergreen ont décidé d'initier un changement de statut réglementaire afin que la société fonctionne à terme en toute autonomie en tant que société holding, comme le permet son objet social.

Plus généralement, Transition Evergreen ne sera pas plus soumise au statut réglementaire de « Autre FIA », ce qui implique notamment que ces actifs ne seront plus conservés par un dépositaire régulé, étant entendu que les actionnaires de la société conserveront les protections associées au statut de société cotée de Transition Evergreen. Transition Evergreen proposera donc à ses actionnaires, au cours de la prochaine assemblée générale qui sera convoquée pour approuver les états financiers 2024, de modifier les stipulations de ses statuts qui font référence à la société de gestion et au dépositaire de ses actifs afin d'aligner ses statuts sur le nouveau fonctionnement de la société.

Transition Evergreen a, en parallèle, initié une réflexion pour faire évoluer son organisation au cours des prochains mois, que ce soit en renforçant la direction générale (via une dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général ou en nommant un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués) et en se donnant les moyens opérationnels de suivre et de

gérer ses détections dans ses participations par le renforcement de ses effectifs salariés. La société tiendra ses actionnaires informés de ces évolutions dans les prochaines semaines.

### Point sur la procédure de conciliation de Transition Evergreen

Transition Evergreen rappelle être entrée en procédure amiable de conciliation depuis le 9 avril 2025 pour une durée de quatre mois.

Cette procédure vise à (i) permettre à Transition Evergreen d'engager des discussions à l'amiable avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé, (ii) poursuivre les discussions déjà engagées pour la mise en place de financements pour Transition Evergreen et ses participations, et (iii) poursuivre les projets de cession des participations du fonds dans les secteurs biogaz et bois. Concernant le secteur solaire, il est à noter que la liquidation judiciaire de *TE Holding Solar* (anciennement *Everwatt SAS*)<sup>1</sup> et de *Groupe Everwatt*<sup>2</sup> a été prononcée le 08 juillet 2025.

À ce jour, les discussions se poursuivent tant avec les créanciers obligataires que sur d'éventuelles cessions. Ces discussions sont menées de façon concertée par la direction et le comité ad hoc de Transition Evergreen dans le cadre de la procédure de conciliation.

Dans l'immédiat, la priorité de Transition Evergreen est de finaliser une solution, que ce soit par un investissement, une négociation de dette et/ou une cession d'actifs, lui permettant de disposer de la trésorerie nécessaire au cours des prochains mois afin de continuer les négociations avec ses créanciers dans le cadre de la procédure de conciliation.

En cas de finalisation de cette solution au cours du mois de juillet, le conciliateur pourrait décider d'une extension de la période de conciliation au-delà du 9 août 2025 afin de permettre la poursuite des discussions avec les créanciers de la société.

Si toutefois Transition Evergreen n'arrivait pas à finaliser très rapidement une solution lui permettant de financer son fonctionnement au cours des prochains mois, cette situation remettrait en question la poursuite même de son activité et donc toute issue positive dans le cadre de la procédure de conciliation.

La société tiendra bien évidemment informés les actionnaires et le marché du sens des négociations d'ici le mois d'août 2025.

### Disponibilité des comptes annuels 2024 de Transition Evergreen

À ce jour, bien que les travaux relatifs aux états financiers 2024 et au rapport financier annuel de Transition Evergreen aient été réalisés depuis plusieurs semaines, les états financiers ne sont pas formellement arrêtés puisque l'approche retenue dans les comptes dépend de la capacité de la société à assurer sa continuité d'exploitation au cours des prochains mois. Les commissaires aux comptes, avec qui la direction et le comité d'audit échangent régulièrement, sont pour le moment dans l'incapacité de certifier les comptes dans le contexte d'incertitude sur la continuité d'exploitation.

Compte tenu du retard dans la publication du rapport financier annuel, une audience s'est tenue le 9 juillet 2025 devant le Président du Tribunal des affaires économiques de Paris, sur requête de l'Autorité des Marchés Financiers, afin d'enjoindre Transition Evergreen à déposer son rapport

<sup>1</sup> Détenue par Transition Evergreen à hauteur de 72,61% au 30 juin 2024

<sup>2</sup> Détenue à 100% par TE Holding Solar

financier annuel dans les plus brefs délais. La décision du tribunal est attendue le 19 septembre 2025. Transition Evergreen a l'intention de faire tous ses efforts afin de régulariser la situation d'ici septembre prochain, en amont du délibéré du tribunal.

Par ailleurs, compte tenu du décalage du calendrier financier, Transition Evergreen a l'intention de demander au Président du tribunal des activités économiques de Paris une prorogation du délai pour tenir son assemblée générale annuelle au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2025. A ce stade, la requête n'a pas encore pu être déposée puisqu'elle dépend en grande partie de la date de publication du rapport financier annuel contenant les états financiers 2024.

Transition Evergreen tiendra informé le marché du nouveau calendrier de tenue de l'assemblée générale après obtention de la prorogation.

### Suspension de la cotation de l'action Transition Evergreen

La cotation de l'action Transition Evergreen sur Euronext Paris est suspendue depuis le 9 avril 2025. La cotation reprendra dès que Transition Evergreen disposera d'une visibilité suffisante sur sa situation financière et sera en mesure d'en informer le marché. La date exacte de reprise de cotation sera précisée par voie de communiqué de presse.

### À propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est un fonds evergreen coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone. Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible PEA-PME.

Plus d'informations sur [www.transition-evergreen.com](http://www.transition-evergreen.com).

### Contacts

| Transition Evergreen   | Relations Investisseurs  | Relations presse   |
|--|--|--|
| <a href="mailto:RI@transition-evergreen.com">RI@transition-evergreen.com</a> | ACTUS finance & communication<br>Anne-Pauline PETUREAUX<br>T : +33 (1) 53 67 36 72<br><a href="mailto:apetureaux@actus.fr">apetureaux@actus.fr</a> | ACTUS finance & communication<br>Anne-Charlotte DUDICOURT<br>T : +33 (1) 53 67 36 32<br><a href="mailto:acdudicourt@actus.fr">acdudicourt@actus.fr</a> |

### Disclaimer

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter à la section « Facteurs de Risques » de l'URD.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier, le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.